

Compte-rendu conseil d'école N°2

12 février 2018

PRESENTS

Enseignants

- Madame Martin
- Madame Balandreau
- Madame Péraldi
- Madame Hassan
- Madame Saint-Martin
- Monsieur Clec'h
- Madame Defer

Mairie

- Madame La Maire : Mme Rosetti – Pour le vote
- Madame Feret-Puig

Parents

- Madame Vincents
- Madame Dreffier
- Madame Mauget
- Madame Schneider
- Madame Chabant
- Monsieur Davin
- Madame Tuillier
- Madame Berson
- Madame Darbon

SSOMMAIRE

1- Point mairie – Pages 1 à 3

- 1a Nettoyage des locaux
- 1b Organisation du temps scolaire 2018 – Vote
- 1c Calendrier des nouvelles commissions
- 1d Point travaux

2- Point école – Pages 3 à 5

- 2a Présentation du RASED
- 2b Discipline
- 2c Remplacement des enseignants absents
- 2d Sorties à venir
- 2e Ponts du mois de mai
- 2f Fête de fin d'année
- 2g Chorale de Noël
- 2h Incivilités aux abords de l'école

Madame Martin tient à remercier les équipes de la mairie pour leur efficacité et leur implication durant la période neigeuse.

La solidarité des équipes et l'entraide qui se sont naturellement installées, ont également été remarquées et saluées par l'ensemble de l'équipe pédagogique.

Les parents d'élèves se joignent à ces remerciements.

1- Points mairie

1a - Nettoyage des locaux

Les parents sensibilisent la mairie sur des faits d'odeurs récurrentes dans les toilettes.

Réponse de la mairie :

Le ménage est fait tous les jours et bien fait, par un sous-traitant de la mairie. Élément confirmé par l'équipe pédagogique.

Le maximum a été fait sur les problèmes du quotidien avec des passages réguliers d'un plombier. Malgré cela, les odeurs persistent.

La mairie explique que les locaux ont plus de 40 ans et que de vrais problèmes de canalisation apparaissent un peu partout dans les écoles de Voisins.

Un audit généralisé sur ce sujet est prévu dans l'ensemble des écoles de Voisins. Il n'est pas encore planifié. La mairie espère qu'il pourra être mené avant la fin de l'année 2018.

Pas d'engagement sur une quelconque amélioration dans l'immédiat.

La mairie demande de rappeler aux enfants de ne pas utiliser « trop » de papier toilette et de ne pas jeter les essuie-mains dans les toilettes.

1b - Vote sur l'organisation du temps scolaire à partir de la rentrée 2018

Madame la maire explique que la mairie a fait le choix de ne pas précipiter la décision de revenir à la semaine de quatre jours et de la repousser à la rentrée 2018 pour faciliter l'organisation de la mairie et des parents.

Les aides de l'état aux communes pour absorber le coût de l'organisation scolaire ont été supprimées au profit d'une rétribution axée sur les communes connaissant des difficultés financières.

Par ailleurs, le recrutement des animateurs est difficile et le turnover est important sur ces postes.

La mairie assure que les enfants bénéficieront toujours d'ateliers pédagogiques au sein des CLAE.

Les CLAE du mercredi seront regroupés. Le CLAE du groupe scolaire de la Grande Ile sera mutualisé avec le groupe scolaire du Lac.

Vote pour l'organisation du temps scolaire à partir de la rentrée 2018 selon les termes suivants :

Les lundis, mardis, jeudis et vendredis :

- Matin → 8h30 – 11h30
- Après-midi → 13h30 – 16h30

Résultats du vote → Proposition adoptée avec :

- 13 votes « pour »
- 2 « abstentions »

Suite au sondage mené par la mairie, la demande de certains parents concernant la prolongation du temps CLAE le soir jusqu'à 19h00 est à l'étude.

La demande de service de bus vers les complexes sportifs le mercredi après-midi a été rejetée, la prestation est trop onéreuse.

1c - Calendrier des nouvelles commissions : Périscolaire et Restauration

Les parents demandent à ce que ces commissions soient positionnées après les conseils d'école, car des sujets peuvent remonter durant ces moments-là.

La mairie indique que le calendrier a été modifié par rapport aux premiers éléments annoncés, mais qui leur est impossible d'accéder à la demande des parents, dans la mesure où toutes les écoles ne font pas leurs conseils au même moment.

La première commission Périscolaire aura lieu aux alentours de la troisième semaine de septembre pour faire le point sur les nouvelles organisations et récolter le ressenti des parents sur la mise en place de la rentrée 2018.

La maire précise qu'il y aura toujours un représentant de la mairie lors des conseils d'école et que le débat sera toujours possible entre la mairie et l'école si le besoin s'en fait ressentir.

Les problèmes de sécurité et de locaux seront eux, toujours débattus lors des conseils d'école en présence des parents et de l'équipe pédagogique.

Tous les sujets concernant le périscolaire (CLAE et temps de cantine) seront traités uniquement lors des commissions.

Madame Martin précise que cette année, la Grande Ile a une nouvelle direction de CLAE. La collaboration entre le CLAE et l'école est ainsi facilitée.

Par ailleurs, Mme Marin, à la direction du service scolaire et péri-scolaire elle a donc une vision d'ensemble.

La mairie organise deux réunions par an avec les directeurs d'école et peut également en faire avec les enseignants sur des outils pédagogiques, comme les tablettes à l'école par exemple.

1d - Point Travaux

Sujet 1

Des travaux sur le remplacement du panier de basket dans la cour ont été effectués pendant les temps scolaires.

Les parents s'interrogent sur les raisons pour lesquelles ces travaux n'ont pas été effectués pendant la période de vacances.

Réponse de la mairie :

Tous les travaux ne peuvent pas être réalisés pendant les périodes de vacances scolaires dans toutes les écoles de Voisins le Bretonneux, et ce, pour des raisons de temps et de disponibilité du personnel.

A l'avenir, les parents et l'équipe pédagogique ont demandé à la mairie de prévenir la direction de l'école des dates de travaux prévus pendant le temps scolaire, et que ces derniers soient coordonnés hors des temps de classe.

Sujet 2

Mme Greenep avait annoncé le changement du sol de la bibliothèque pendant les vacances de Noël. Cela n'a pas été fait.

Réponse de la mairie :

Le sol n'a pas été changé pour des raisons budgétaires. Le chantier a été repositionné sur le budget 2018 qui sera voté en avril prochain.

Pas d'autres travaux annoncés.

1- Points école

2a - Présentation de l'action du RASED - - Madame Defer (Maître E). (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté)

1) Quels sont les rôles du Psychologue scolaire :

- Conseille et évalue les enfants
- Aide à l'orientation
- Rencontre les parents en cas de difficultés scolaires ou familiales
- Conseille les enseignants

Psychologue scolaire : Anne Cléro : 01 30 47 22 37 : Adresse mail rased.magny@ac-versailles.fr. La psychologue scolaire peut être sollicitée directement par les parents d'élèves en cas de besoin particulier.

2) Le Maitre E fait partie d'un Réseau Spécialisé des Elèves en difficulté, avec le psychologue scolaire. C'est une structure qui dépend de l'éducation nationale.

Le Maitre E intervient auprès des enfants en difficulté, à la demande des familles ou des enseignants . Il travaille en collaboration avec le psychologue scolaire.

Le Maitre E :

- Apporte une aide à dominante pédagogique et propose, aux enfants en difficulté, des outils qui leur permettent de mieux suivre en classe, par le biais d'ateliers spécifiques.
- A normalement une action limitée dans le temps mais certains enfants ont besoin d'un suivi sur le long terme. Dans ce cas, l'aide peut durer toute l'année.
- Intervient en petit groupe de cinq élèves en moyenne en Maternelle, en CP, et en CE1.
- Apporte son éclairage aux enseignants pour des problèmes particuliers.

Le réseau comporte trois enseignants basés à Magny les Hameaux et qui interviennent sur :

- Magny les Hameaux,
- Voisins le Bretonneux dans les groupes scolaires du Lac et de la Grande Ile.

Sur la Grande Ile, le Maitre E intervient dans deux groupes. Un groupe de quatre CP et un groupe de quatre CE1, à raison de deux fois 45 minutes par semaine et par groupe.

Le Maitre E apporte une aide très précieuse pour les élèves en grande difficulté. C'est par ailleurs, un soutien pour l'école, d'autant que ce poste est resté vacant pendant deux ans.

Si un élève est en difficulté dans un niveau supérieur au CE1, la prise en charge par un maitre E ne sera pas possible. Le maitre E pourra dans ce cas avoir un rôle de conseil sur une orientation mais n'a pas suffisamment de temps pour prendre plus de groupes.

L'enseignant adaptera l'enseignement à l'enfant autant que ce peut en mettant en place un PPRE – **Plan Particulier de Réussite Educative**. L'élève peut également être accueilli dans d'autres classes pour tel ou tel enseignement en fonction de son niveau. Pour les élèves les plus en difficultés un PAP (**Plan d'Aide Personnalisé**) sera organisé sous couvert de l'accord du médecin scolaire.

L'équipe pédagogique précise que depuis trois ans, la Grande Ile accueille de plus en plus d'élèves en difficulté. En fonction de leur groupe scolaire d'origine, les nouveaux inscrits n'ont pas forcément le niveau de la Grande d'Ile en arrivant.

2b - Discipline

L'école observe moins de difficultés par rapport à l'année dernière.

Les enfants les plus difficiles sont partis de l'école. Cependant, quelques « cas » restent encore à considérer sérieusement.

Globalement l'équipe pédagogique est plus sereine, notamment grâce à l'arrivée de la directrice du CLAE et le recrutement d'un nouvel animateur. Ils font le lien entre les temps scolaires et les temps CLAE et savent faire respecter les règles avec bienveillance.

L'école et le CLAE ont adopté des règles de discipline communes.

Les parents demandent que les règles de sécurité soient rappelées (notamment sur l'interdiction de rapporter un briquet ou des allumettes au sein de l'école).

2c - Remplacement des enseignants absents

Lorsque l'absence est prévue, la demande de remplacement est faite auprès de l'académie au plus tôt. Malheureusement, le nombre de remplaçants a été considérablement réduit depuis quelques années et les affectations vont en priorité aux écoles comportant peu de classe et qui ont moins de possibilité de répartitions dans les autres classes.

2d - Sorties à venir

Le chantier de Guédelon :

Le gros projet de fin d'année, commun à toute l'école (qui concerne donc les 6 classes).

Le chantier se trouve dans L'Yonne, où un château fort se construit avec des matériaux et des techniques utilisés au moyen âge. Le chantier a débuté en 1997 et la fin de la construction est estimée pour 2025.

Le chantier est fermé durant les mois d'hiver. Madame Martin attend la réouverture pour faire sa demande de visite. Ce serait une visite sur une journée (départ tôt – retour tard).

L'école aura besoin d'accompagnants.

La biennale de la sculpture

A Voisins - toutes les classes iront(3ème semaine de mars).

2e - Ponts du mois de mai

Pas de pont de prévu par l'Education Nationale cette année. Il y aura école le lundi 30 avril, le lundi 7 mai, le vendredi 11 mai. Il n'y aura pas école les jours fériés: 1er mai, 8 mai, 10 mai, 21 mai .

2f - Fête de fin d'année

Planifiée le vendredi 8 juin.

Ce sera une exposition doublée d'une chorale.

Les vertus pédagogiques de la chorale sont très positives pour les élèves. C'est également très enrichissant au niveau du vocabulaire.

Les enfants adorent et les enseignants proposent de la renouveler chaque année.

2g - Chorale de Noël 2018

Les parents demandent de réinstaurer la chorale de Noël en 2018

Réponse de l'école :

Les enseignants ont peu de temps pour la préparer. Décembre arrive vite.

Cela pose des problèmes de sécurité → Interrogations sur le niveau de capacité du hall.
Par ailleurs, il y a une sensation d'étouffement puisque les portes ne peuvent pas rester ouvertes en décembre.

La mairie demande de relancer Mme Marin pour avoir l'information sur la capacité du hall.

L'option de la chorale de fin d'année vs chorale de Noël est donc privilégiée pour le moment.

2h - Incivilités aux abords de l'école

Il a été constaté une recrudescence des incivilités aux abords de l'école et notamment des arrêts longs sur l'espace de l'arrêt minute.

Des riverains ont également des problèmes pour sortir des résidences en face de l'école aux heures de début de classe le matin.

La mairie pourrait organiser une campagne et faire passer la police municipale de façon aléatoire.